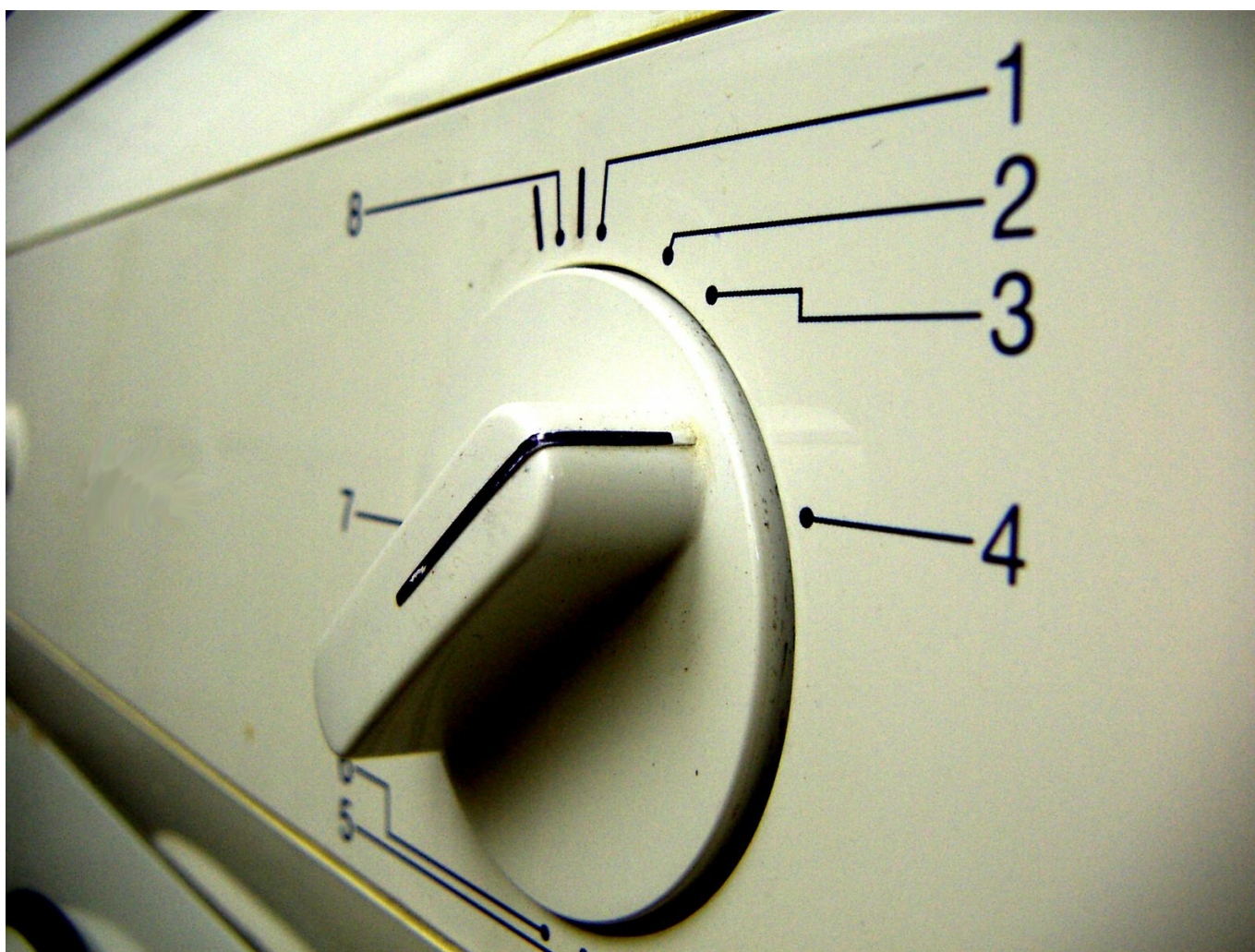


Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



**Le recyclage de vos appareils électriques et électroniques (DEEE)**

# Qu'est-ce que les DEEE ?

Tous les **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)** peuvent être recyclés. Ce sont les appareils qui fonctionnent sur piles, secteur ou batteries. Les câbles et connectiques utilisés avec ces appareils sont aussi recyclables. Pour vous aider, guettez le picto "poubelle barrée" : s'il est présent sur votre produit, c'est que vous devez le recycler.



## Quels appareils électriques doit-on recycler ?

Les DEEE recyclés dans les déchèteries sont de plusieurs formes :

- **Le gros électroménager hors froid (machine à laver, etc.)**
- **Le gros électroménager froid (réfrigérateur...)**
- **Les petits appareils en mélange (PAM) : grille-pain, aspirateur...**
- **Les écrans et les écrans plats**

## Où déposer vos appareils électriques ?

Déposez-les **en déchèterie du lundi au samedi de 8h00 à 18h15** (fermée les dimanches et jours fériés)

### · Déchèterie de Mercin-et-Vaux

18 bis route de Compiègne

02200 Mercin-et-Vaux

Tél : 03 23 53 33 17

### · Déchèterie de Villeneuve-Saint-Germain

Rue de Flandres-Dunkerque

02200 Villeneuve-Saint-Germain

Tél : 03 23 73 38 83

**Rapportez vos électroménagers en magasin** : tout magasin qui vend de l'électroménager a l'obligation de reprendre les DEEE de ses clients

[\*\*Voir les points de collecte les plus proches de chez vous ↗\*\*](#)

## Que deviennent vos appareils électriques ?

Ils sont pris en charge par **Eco-systèmes**, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des DEEE en France.

Leur collecte et recyclage sont intégralement financés par l'**éco-contribution** que chacun paye en achetant un appareil électrique neuf.

# Le plus simple, c'est de recycler



Je me débarrasse de mon ancien appareil électrique



Fonctionne



Ne fonctionne pas



**EMMAÛS**  
NE PAS SUBIR  
TOUJOURS AGIR



**envie**  
Une autre vision sur l'emploi & l'environnement

Mon produit est remis en état si possible



Mon produit est revendu à prix réduit dans les réseaux solidaires



Mon produit est dépollué et recyclé en matières premières secondaires



Les matières recyclées permettent de fabriquer de nouveaux produits



Suivez le recyclage de votre appareil sur [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)



## LES DEEE que vous déposez en déchetterie sont acheminés vers :



Gros électroménager hors froid chez :  
GALLOO - CARMY, ANICHE



Écrans chez :  
E3D ENVIRONNEMENT, SOIGNOLLES EN BRIE



Gros électroménager froid chez :  
ENVIE 2E NORD - COOLREC, LESQUIN



Écrans plats chez :  
GALLOO, VERNUILLET



Petits appareils en mélange chez :  
GALLOO - CIBIE, MARQUETTE LES LILLES / TRIADE  
ELECTRONIQUE, GONESSE

## Pourquoi recycler vos appareils électriques ?

### Agir sur l'emploi

La filière DEEE emploie 7 000 personnes, dont 2 700 dans le secteur du réemploi et de la réutilisation. Parmi elles, 1 800 personnes bénéficient de dispositifs d'insertion.

### Economiser les ressources naturelles

Recyclez vos appareils pour **éviter que les substances dangereuses contenues dans vos appareils ne soient dispersées dans la nature.**

### Economiser les ressources naturelles

Les matières issues des appareils que vous recyclez peuvent être utilisées dans la fabrication de produits neufs. Par exemple, **le plastique de votre ancien aspirateur peut être intégré dans la fabrication d'une cafetière !**

## Quels sont les résultats dans le Soissonnais en 2016 ?





**406,2 tonnes** de DEEE collectées en 2016

Soit une évolution de **+20,8%**  
par rapport à la collecte 2015



soit **51 756**  
appareils électriques et électroniques



Votre performance  
est de  
**7,8 kg/ha/an**

Votre collectivité fait partie du milieu **Semi-urbain**

Performances nationales par milieu	Performance
Rural (< 70 hab/km <sup>2</sup> )	10,4 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km <sup>2</sup> )	7,6 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km <sup>2</sup> )	2,7 kg/ha/an



**328 tonnes** de matières recyclées  
**33 tonnes** d'autres valorisations (énergétique, matière...)  
**45 tonnes** de matières éliminées en installations spécialisées



**531 barils** de pétrole évités  
**1 497 tonnes** de CO<sub>2</sub> économisées  
Soit l'équivalent de : **10 182 milliers de kilomètres**  
parcourus en voiture



Pour plus d'informations : <https://www.eco-systemes.fr/> ↗



## GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

LES TERRASSES DU MAIL  
11, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
02880 CUFFIES

☎ **03 23 53 88 40**

📠 03 23 53 88 41

@ CONTACTEZ-NOUS

